



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris – 20 juin 2013 – 10 heures

# ***Filière Universitaire de Médecine Générale cherche Ministère désespérément***

***Cela fait maintenant six ans que l'ensemble des acteurs de la Filière Universitaire de Médecine Générale (FUMG) demande patiemment des avancées et salue chaque progrès. Cela fait six ans que les arguments irréfutables sont présentés, entendus, puis oubliés.***

La dernière avancée en date est la création de postes de Chefs de Clinique Associés (CCA).

Ce dispositif permettait aux Chefs de Clinique des Universités de médecine générale (CCU-MG) sortants de poursuivre leur cursus tout en préparant le concours de Maître de Conférence des Universités (MCU-MG), à l'instar de leurs homologues hospitaliers.

La **spécificité** de la Filière Universitaire de **Médecine Générale** (la part soins est ambulatoire et non hospitalière) **semblait donc avoir été intégrée**.

**Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) s'était engagé à proroger cette mesure dans l'attente d'un véritable statut post clinicat<sup>1</sup>.**

Ces promesses furent de bien courte durée : **la prochaine promotion sortante de CCU-MG ne bénéficiera pas de la création de nouveaux postes de CCA.**

**Sur le carreau : six chefs de clinique motivés** pour poursuivre leur cursus d'enseignant-chercheur, ayant tous un Master 2 et inscrits en thèse de science pour cinq d'entre eux.

Le MESR se montre cependant magnanime. Dans sa grande bonté, **il est question d'explorer les fonds de tiroir et de les dédier à la médecine générale.**

Autre option : transférer le budget du poste du CCU-MG sortant sur un poste de CCA, ce qui lui permet de prolonger ses activités universitaires. Seul "hic" : cette **réaffectation budgétaire supprime de facto un poste de CCU-MG. Tant pis pour les jeunes médecins généralistes souhaitant devenir CCU-MG.** La fameuse règle inflexible du budget constant...

<sup>1</sup> Réunion du 25 février 2013

**Dernière alternative pour les CCU-MG sortants : demander un poste de Maître de Conférence Associé (MCA), au détriment donc des plus “anciens”, ce qui revient à déshabiller Paul pour habiller Jacques.**

Il est vrai que la pléthore de postes alloués à la médecine générale permet bien d'envisager de telles options !  
**3 % des postes d'enseignants en médecine sont en effet généreusement alloués à la médecine générale, pour former 50 % des internes...**

Le **nombre de nouveaux MCA** nommés promet d'être **l'un des plus bas de ces dernières années** (compensant à peine les départs en retraite alors que les effectifs d'internes et d'étudiants à former augmentent) et **les titularisations de Professeurs des Universités sont au point mort.**

**Six ans que chaque poste doit être quémandé** malgré des **effectifs ridicules** : cela suffit !

Il existe pourtant **un texte législatif clair spécifiant les postes d'universitaires devant être dédiés à la médecine générale<sup>2</sup>.**

**Il faudra rendre des comptes sur ce désengagement qui ne peut plus passer pour de l'ignorance.**

Le MESR ne pourra nier encore longtemps sa **responsabilité sur l'avenir de la médecine générale**, son **attractivité**, la **qualité de l'enseignement**, de la **recherche**, et **donc des soins dispensés à la population.**

Pour l'ANEMF, Mathieu LEVAILLANT, Président.  
Pour l'ISNAR-IMG, Emmanuel BAGOURD, Président.  
Pour ReAGJIR, Dr. Aude MAINGUY, Présidente.  
Pour le SNEMG, Dr. Matthieu CALAFIORE, Président.

### **Contacts presse :**

**ANEMF - Association Nationale des Etudiants en Médecine de France**

Mathieu LEVAILLANT, Président - 06 32 27 68 19 – [mathieu.levallant@anemf.org](mailto:mathieu.levallant@anemf.org)

**ISNAR-IMG - Inter Syndicale Nationale Autonome Représentative des Internes de Médecine Générale**

Emmanuel BAGOURD, Président - 06 73 07 53 01 - [president@isnar-img.com](mailto:president@isnar-img.com)

**ReAGJIR - Regroupement Autonome des Généralistes Jeunes Installés et Remplaçants**

Dr. Aude MAINGUY, Présidente - 06 42 18 40 14 - [contact@reagjir.com](mailto:contact@reagjir.com)

**SNEMG – Syndicat National des Généralistes Enseignants**

Dr. Matthieu CALAFIORE, Président – 06 13 37 30 86 – [m.calafiore@snemg.fr](mailto:m.calafiore@snemg.fr)

---

<sup>2</sup> Article 47 de la Loi 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires :

“A compter de la rentrée universitaire 2009-2010 et pendant quatre ans, le nombre annuel d'emplois créés dans chacune des catégories suivantes ne peut être inférieur à :

1o Vingt pour les professeurs des universités de médecine générale ;

2o Trente pour les maîtres de conférences des universités de médecine générale ;

3o Cinquante pour les chefs de clinique des universités de médecine générale.”